

À Saint-Valery-en-Caux, une option aviation au lycée avec des élèves très investis



Les élèves découvrent flight simulator, un simulateur de vol Photo Paris Normandie

Au lycée de Saint-Valery-en-Caux, des élèves de seconde ont choisi une option peu commune : le Brevet d'Initiation au Pilotage (BIA). Depuis septembre 2024, ils découvrent les bases de l'aviation, entre théorie et premières expériences pratiques.



Chaque mercredi matin durant deux heures un cours hors du commun se déroule dans une salle du lycée de Saint-Valery-en-Caux. Vingt élèves assistent au cours de BIA (Brevet d'initiation au pilotage) d'Antoine Pons professeur de science de l'ingénieur. Depuis 2018 il enseigne aux lycéens des connaissances sur le monde de l'aviation autour de cinq thèmes : l'histoire de l'aviation, la

météorologie, le principe du vol, les différents types d'aéronefs et les consignes de sécurités et de navigabilité.

Trois lycées proposent cette option de 40 h dans le pays de Caux, le lycée Jean XXIII et le lycée Raymond Queneau à Yvetot et le lycée de la Côte d'Albâtre à Saint-Valery-en-Caux.

Un tremplin professionnel

Pour certains élèves cette option est un plus pour leur futur avenir professionnel. « J'ai choisi cette option car plus tard j'aspire à être pilote de ligne » confie Lizzie Colombel. En effet ce brevet permet d'obtenir des bourses supplémentaires lors de la formation au PPL (licence de pilote privé) et favorise les entrées dans les écoles aéronautiques.

Pour d'autres, la formation a été choisie par curiosité. « Je me suis inscrite car je trouve ça intéressant » explique Sohana Cressent. « Mon frère a aussi pris cette option il y a quatre ans, donc je l'ai suivi » précise Apolline Bareilhe. En tant qu'option, le BIA n'impacte pas la moyenne générale lors des examens de fin d'année, et il suffit d'obtenir la moyenne pour valider le diplôme.

Enfin, le brevet est presque gratuit, seul le premier vol de 30 minutes est à la charge de l'élève. Et si le diplôme est validé, l'Aéroclub Cauchois, partenaire des lycées de Saint-Valery-en-Caux et Raymond-Queneau à Yvetot, offre un vol de 30 minutes.